

Panorama des industries agroalimentaires

édition **2014**



Région Alsace

☞ Chiffres clés 2012.....	1
☞ Diagnostic territorial.....	4
☞ Carte d'implantation des établissements par secteur.....	6

DÉFINITIONS

L'entreprise agroalimentaire considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires » et la « fabrication de boissons ». L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. L'artisanat commercial et le commerce de gros ont été exclus du champ d'étude des fiches régionales du Panorama des industries agroalimentaires (IAA) 2014.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro siret de 14 chiffres.

→ CHIFFRES CLÉS 2012

Tableau 1 : Poids des établissements agroalimentaires de la région dans l'activité industrielle régionale en 2012

Source : CLAP 2012, traitements SSP (établissements ayant eu au moins un jour d'activité dans l'année)

Poids du secteur agroalimentaire (AA) / industrie manufacturière	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
Établissements AA	586	15 573
Établissements de l'industrie manufacturière	6 965	105 899
% Établissements AA / Établissements de l'industrie manufacturière	8,4%	14,7%

Tableau 2 : Poids des établissements agroalimentaires de la région par principaux secteurs d'emplois agroalimentaires et par rapport à l'ensemble France en 2012

Source : CLAP 2012, traitements SSP (établissements ayant eu au moins un jour d'activité dans l'année)

	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
101 – Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	89	2 631
102 – Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	9	330
103 – Transformation et conservation de fruits et légumes	63	255
104 – Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	2	
105 – Fabrication de produits laitiers	33	720
106 – Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	34	1 131
107 – Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	87	1 510
108 – Fabrication d'autres produits alimentaires	148	5 300
109 – Fabrication d'aliments pour animaux	9	335,0
11 – Fabrication de boissons	112	3 343
Total IAA région	586	15 573
Total IAA France	21 271	391 613
Part de la région / France	2,8%	4,0%

Tableau 3 : Principaux résultats des entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus de la région par principaux secteurs d'emplois agroalimentaires en 2012

Champ: entreprises de 20 salariés et plus des divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial 1013B, 1071B,C,D) de la NAF rev2, DOM inclus

Source : CLAP 2012, FARE 2012, traitements SSP

(1) Entreprises mono et quasi-mono régionales, c'est-à-dire les unités légales (de 0 à N salariés) dont plus de 80 % des effectifs salariés sont localisés dans des établissements présents dans la région

(2) y compris autres produits et autres charges

Secteurs de l'industrie agroalimentaire	Nombre d'unités légales (1)	Effectif salarié au 31/12	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée (2)	Ventes à l'exportation
101 – Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	27	1 853	357	69	30
102 – Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	2	S	S	S	S
103 – Transformation et conservation de fruits et légumes	5	145	18	7	2
104 – Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	0	0	0	0	0
105 – Fabrication de produits laitiers	2	S	S	S	S
106 – Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	4	299	231	15	122
107 – Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	14	1 290	242	73	55
108 – Fabrication d'autres produits alimentaires	33	5 613	1 893	529	643
109 – Fabrication d'aliments pour animaux	2	S	S	S	S
11 – Fabrication de boissons	21	1 463	573	125	56
Total IAA région	110	11 193	3 460	837	954
Part du périmètre coopératif / région	10,9%	0	0	0	0
Ensemble IAA France	2 731	367 591	150 228	28 426	32 921
Part de la région / France	4,0%	0	0	0	0

Tableau 4 : Répartition des établissements par classe d'effectifs salariés de la région en 2012

Source : CLAP 2012, traitements SSP

Classe d'effectifs salariés en équivalent temps plein (ETP)	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
De 0 à 9 salariés ETP	395	613
Entre 10 et 49 salariés ETP	126	3 053
Entre 49 et 100 salariés ETP	29	2 320
Entre 100 et 259 salariés ETP	26	4 911
Plus de 250 salariés ETP	10	4 676
Total IAA	586	15 573

Tableau 5: Liste des établissements agroalimentaires de plus de 500 salariés de la région en 2012

Source: CLAP 2012, traitements SSP

Nom de l'entreprise dont dépendent les établissements	Département	Commune de l'établissement	Secteur NAF d'activité	Effectif salarié au 31/12
MARS CHOCOLAT FRANCE	Bas-Rhin (67)	HAGUENAU	1082Z	930
WRIGLEY FRANCE SNC	Haut-Rhin (68)	BIESHEIM	1082Z	658
LES GRANDS CHAIS DE FRANCE	Bas-Rhin (67)	PETERSBACH	1102B	580
BRASSERIES KRONENBOURG	Bas-Rhin (67)	OBERNAI	1105Z	525

→ DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Carrefour d'échanges entre le Nord et le Sud, au cœur du premier bassin de consommation d'Europe, l'Alsace bénéficie d'une situation géographique privilégiée et d'infrastructures et de ressources de qualité, offrant un cadre propice à l'implantation d'entreprises agroalimentaires. La région est par ailleurs réputée en dehors de ses frontières comme disposant d'un savoir faire et d'une tradition culinaire solides.

Cela explique notamment les bons niveaux d'export constatés avec un solde commercial annuel positif de 775 millions d'euros en 2012¹. L'Alsace, qui concentre moins de 4 % des effectifs salariés du secteur, contribue ainsi pour 10 % à l'excédent national du secteur. Les principaux partenaires commerciaux sont situés en Europe (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni et Italie). Cependant ces bons résultats restent fragiles (diminution des excédents en 2013) et il subsiste des marges de progrès notamment vers les pays tiers.

UNE CONJONCTURE DIFFICILE EN 2012 – 2013

Alors qu'il avait bien résisté à la crise de 2008-2010 et que les investissements avaient repris en 2011, l'agroalimentaire alsacien a souffert dès 2012 de la forte concurrence entre enseignes de la grande distribution et de la volatilité des prix de certaines matières premières (céréales, viande, œuf et café notamment). En conséquence, les marges des entreprises se sont érodées, limitant les capacités d'investissement et rendant les trésoreries fragiles, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Si de nombreux secteurs ont ainsi été impactés, le secteur de la charcuterie industrielle illustre particulièrement bien ces difficultés. En 2012 et 2013, deux des quatre plus importantes entreprises ont été contraintes de déposer le bilan et de se restructurer après reprise. En 2014, ce secteur reste fragile et particulièrement exposé aux aléas conjoncturels.

De manière générale, le secteur agro-alimentaire alsacien a connu, en 2013, une baisse notable d'activité qui s'est traduite par une baisse de l'emploi et des investissements (- 6,7 %)². Dans le paysage industriel régional, cette filière a été très affectée par des ouvertures de procédures de licenciements économiques. La situation semble s'améliorer en 2014 avec la concrétisation et l'annonce de nombreux investissements.

LES POUVOIRS PUBLICS MOBILISÉS POUR ACCOMPAGNER LE SECTEUR :

Pour remédier à ces difficultés, un comité stratégique de filière a été mis en place et constitue le fer de lance de la politique industrielle pour les IAA dans la région. Installé en février 2012 et coprésidé par l'État et la Région Alsace, le comité stratégique de filière pour les IAA réunit l'ensemble des parties prenantes de la filière afin de définir et de déployer une stratégie cohérente et partagée pour le secteur en Alsace.

Dans la foulée des Rencontres Régionales pour l'Avenir des Industries Agroalimentaires, qui se sont déroulées de janvier à mars 2013 en Alsace, et du Contrat de la Filière Alimentaire signé le 19 juin à Paris³, l'Alsace a adopté un plan d'action régional lors du comité stratégique du 31 octobre 2013. Ce plan constitue la déclinaison régionale du contrat de filière national et s'articule selon cinq axes reprenant les grands défis du secteur pour les prochaines années :

- des emplois attractifs et des compétences adaptées ;
- imaginer les produits de demain ;
- construire l'usine de demain ;
- gagner des parts de marché en France et à l'étranger et
- optimiser collectivement la chaîne de valeur.

La mise en œuvre de ce plan repose sur un réseau d'acteurs mobilisés : ARIA⁴ Alsace, Alsace Innovation, Alsace Export, CCI⁵ de région ou encore OPCALIM⁶.

1 Source Douane

2 Données Banque de France

3 Voir l'annexe du Panorama des IAA 2014 – partie enjeu.

4 Association Régionale des Industries Alimentaires

5 Chambre de Commerce et d'Industrie

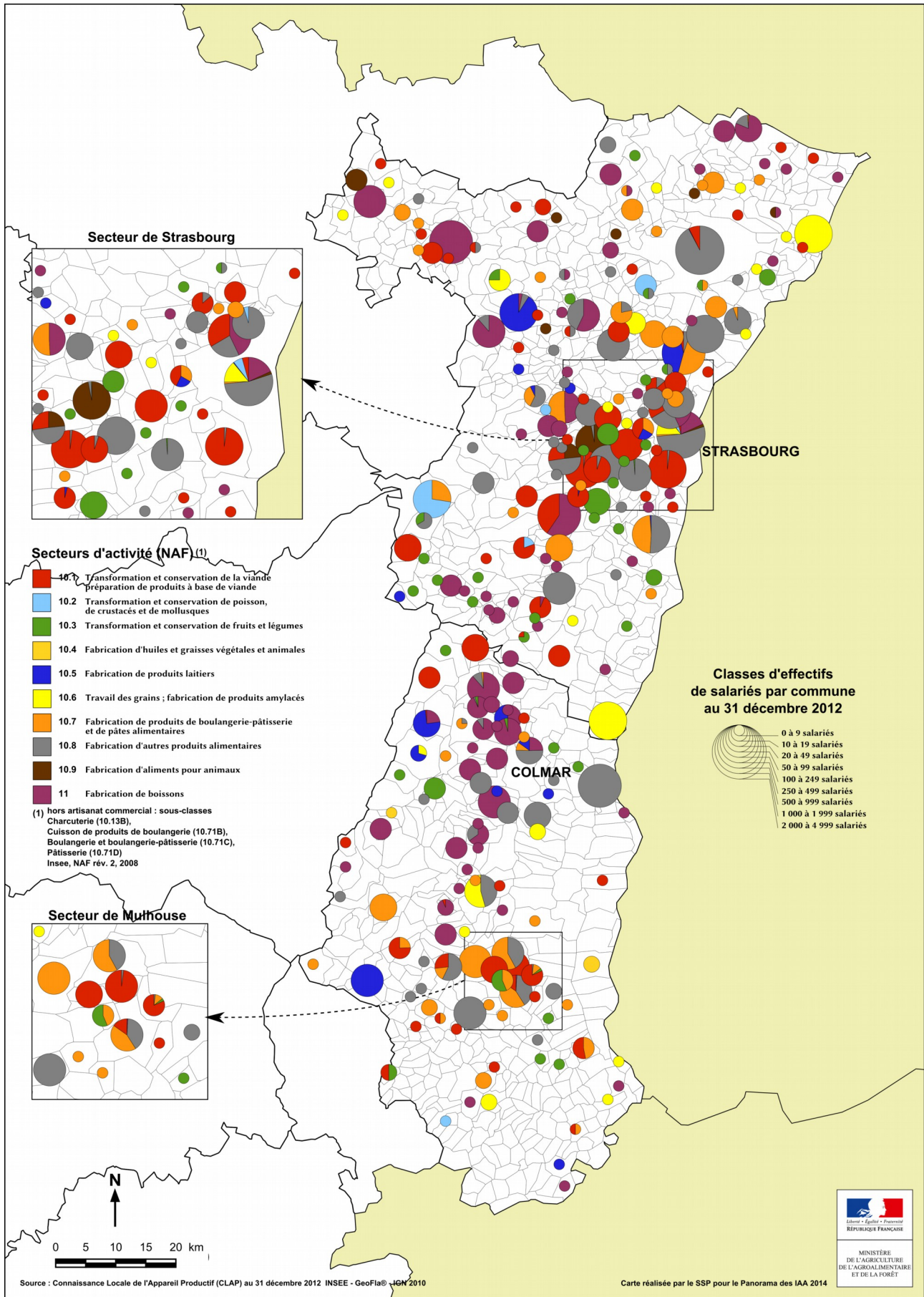
6 Organisme paritaire collecteur agréé des industries alimentaires, de la coopération agricole et de l'alimentation en détail

Par ailleurs, sur les questions d'emploi, d'attractivité des métiers et de formations initiales et continues, un Contrat d'Objectif Territorial a été élaboré courant 2013 et signé le 2 juin 2014 à l'initiative de la région Alsace et en lien avec l'ensemble des partenaires.

ANALYSE « AFOM » POUR LE SECTEUR IAA EN ALSACE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité et savoir faire • Filière structurée autour d'une ARIA forte • Productions variées et spécialités régionales reconnues et appréciées (niches de marché) • Présence de « champions » à l'échelle mondiale • Certaines productions peu sujettes à délocalisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de petites PME en dessous des tailles critiques (négociation, export, R&D...) • Des produits nécessitant des améliorations au plan nutritionnel (sel, matières grasses...) • Peu de produits régionaux protégés par des signes officiels de qualité / origine • Attractivité faible des métiers et difficultés de recrutement
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Contexte géographique et structurel favorable au développement (transports, centralité, bassin de consommation...) • Potentiel d'export partiellement exploité (Asie notamment) • Grand potentiel en matière d'innovation • Économies d'énergie et valorisation des déchets et coproduits 	<ul style="list-style-type: none"> • Grande part des importations dans les matières premières utilisées (porc, cacao, café, œufs, blé dur...) • Augmentation des coûts des intrants (énergie, matières premières...) • Évolutions réglementaires contraignantes • Renouvellement de la pyramide des âges • Différentiel de compétitivité avec l'Allemagne

→ CARTE D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR



EN SAVOIR PLUS

Coordonnées de la DRAAF :

14, rue du Maréchal Juin

CS31009

67070 STRASBOURG Cedex

<http://draaf.alsace.agriculture.gouv.fr>

- Service régional d'économie agricole et forestière

Tel : 03.69.32.51.02

Fax : 03 69 32 51 00

srea.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr

- Données statistiques de la DRAAF :

<http://www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr/Industries-agro-alimentaires>

Les sites professionnels :

- Association Régionale des Industries Alimentaires d'Alsace (ARIA Alsace) :

<http://www.aria-alsace.com/>

- Coop de France Alsace :

<http://www.coopdefrance.coop/fr/157/alsace/>

Observatoires :

- Banque de France : pour des données de conjoncture sur les IAA et sur l'ensemble des secteurs industriels en Alsace :

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/alsace.html>

- OREF (Observatoire Régional Emploi Formation) : données sur l'emploi et les formations dans les IAA en Alsace :

<http://www.oref-alsace.org/Pages/secteur-activite.aspx?Rub=13&SsRub=98&All=0>

- Observatoire des métiers, compétences et besoins en formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Alsace :

http://www.pole-formation-cci.org/index.php?option=com_content&task=view&id=187&Itemid=457

Comité stratégique régional de filière agroalimentaire, pôle de compétitivité, centres techniques, etc. :

- Aérial : Centre de Ressources Technologiques et Institut Technique Agro-Industriel

<http://www.aerial-crt.com/>

- Alsace Qualité : Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire

<http://www.alsace-qualite.com/>